

BIEN CHOISIR SON ÉCOLE



source : enquête insertion 2020 de la CGE

POURQUOI CHOISIR UNE ÉCOLE MEMBRE DE LA CGE ?

La Conférence des grandes écoles est une association représentant 229 Grandes écoles, toutes reconnues par l'État et délivrant un diplôme conférant le grade de master. L'admission à la CGE se fait sur des critères particulièrement exigeants portant à la fois sur la structure, les modalités de recrutement, les approches pédagogiques et l'accompagnement des étudiants dans les établissements. Le label Conférence des grandes écoles (CGE) est reconnu au niveau national et international et certifie l'excellence de toutes ses écoles membres.

« Les Grandes écoles ouvrent la voie à leurs étudiants pour s'engager dans un emploi choisi, évoluer dans le monde professionnel, et exprimer tout leur potentiel. »

229 Grandes écoles

- **154** Grandes écoles d'ingénieurs
- **41** Grandes écoles de management
- **34** Grandes écoles d'autres spécialités



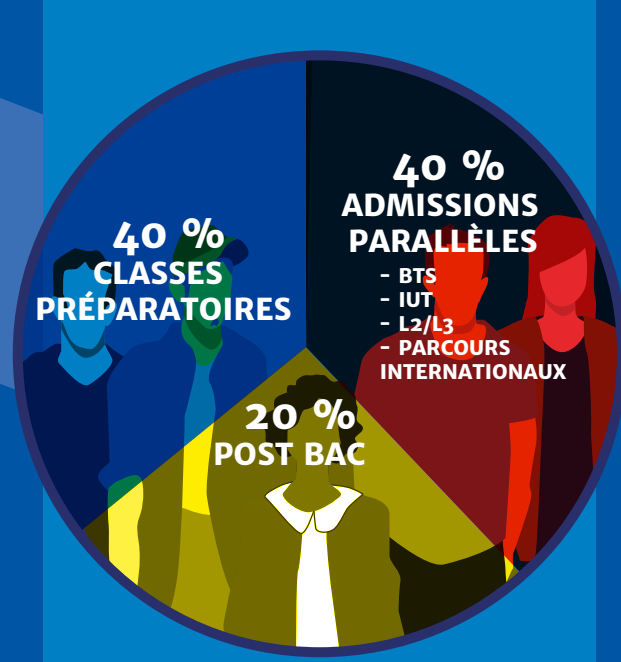
UNE GRANDE ÉCOLE MEMBRE DE LA CGE, C'EST QUOI EXACTEMENT ?

- ✓ un enseignement d'excellence qui allie théorie et pratique avec de nombreux stages,
- ✓ des liens étroits avec les entreprises et la recherche,
- ✓ une grande ouverture à l'international grâce aux mobilités académiques et stages à l'étranger ainsi qu'à l'accueil de 20 à 30 % d'étudiants internationaux,
- ✓ une vie associative, culturelle et sportive riche sur des campus modernes et attractifs,
- ✓ un engagement fort autour de valeurs communes de solidarité, d'équité et de durabilité, partagées par les étudiants et les réseaux d'anciens.

Associations représentant les étudiants
INGÉNIEURS MANAGERS

BNE **BNM**

COMMENT INTÉGRER UNE GRANDE ÉCOLE ?



LES GRANDES ÉCOLES OUVERTES À TOUTES ET TOUS

Accès aux différents dispositifs d'aides financières

EXONÉRATION DES DROITS DE SCOLARITÉ*

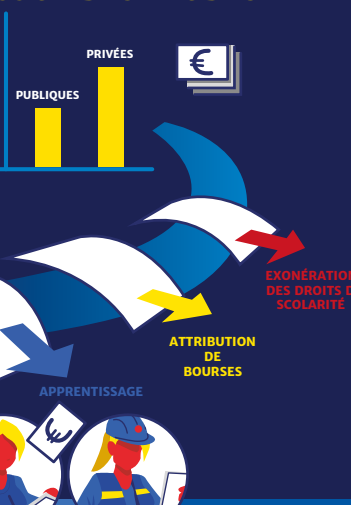
ATTRIBUTION DE BOURSE*

APPRENTISSAGE

- **15,1 %** des diplômés 2019 ont effectué leurs études en contrat d'apprentissage
- **90,7 %** taux net d'emploi des apprentis

* sous conditions

COÛT DES ÉTUDES



NOTRE AMBITION : FAIRE RÉUSSIR TOUTE LA JEUNESSE !

La diversité dans les Grandes écoles c'est des étudiants :

- **répondants aux critères sociaux (ERCS) (30%)**
- **internationaux**
- **sur tout le territoire**
- **en situation de handicap**



Mais aussi des Grandes écoles qui favorisent l'égalité femmes-hommes.

LES FORMATIONS ACCRÉDITÉES CGE

MASTÈRE SPÉCIALISÉ®
Formation labellisée par la Conférence des grandes écoles

Mastère Spécialisé : 394 MS

Niveau : Bac+6 (post master)

Accessibilité : après un diplôme validé Bac+5 (Titre ingénieur, diplômés M2, titre RNCP niveau 7) ou un diplôme validé M1 associé à 3 ans minimum d'expérience professionnelle

Pour qui ? Un public désirant acquérir une expertise, une double compétence ou souhaitant approfondir un domaine pour une évolution de carrière

Le Mastère Spécialisé a été créé pour répondre à la demande des entreprises qui recherchent des profils n'existant pas ou peu sur le marché. Les formations labellisées Mastère Spécialisé évoluent, chaque année en fonction de la demande des entreprises dans tel ou tel domaine de pointe. La forte implication des professionnels dans les enseignements et l'obligation de réaliser au moins quatre mois de stage pendant le cursus offrent aux diplômés la valorisation d'une formation à haut degré de professionnalisation.

MSc MASTER OF SCIENCE
Formation labellisée par la Conférence des grandes écoles

MSc-Master of science : 142 MS

Niveau : Bac+5

Accessibilité : après un diplôme validé Bac+4 (par dérogation après un Bac+3 validé sur appréciation du parcours au moment des admissions)

Pour qui ? Tout candidat désireux de mener une carrière à l'international

Délivrée à 50 % minimum dans une langue étrangère, cette formation permet à des étudiants étrangers ou français d'acquérir un enseignement spécialisé professionnel de haut niveau visant les grandes fonctions de l'entreprise dont le périmètre est résolument tourné vers les marchés internationaux.

Une formation labellisée MSc-Master of science représente a minima 450 heures d'enseignement et une mission en entreprise d'au moins 4 mois.

« Nous sommes convaincus que dans la durée, les diplômés de nos Grandes écoles continueront de se placer dans de bonnes conditions, et que les entreprises auront besoin, pour se réinventer, des jeunes talents solides et créatifs formés dans nos Grandes écoles. ALORS PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN, OSEZ UNE GRANDE ÉCOLE ! »

Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE



CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES